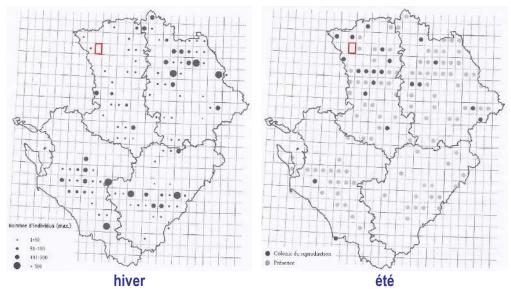
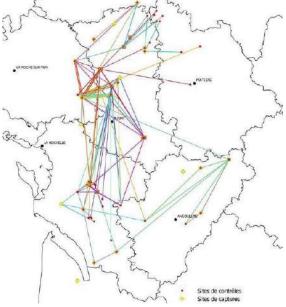
En période de reproduction, à l'inverse, la population, estimée à 5200 individus, se concentre dans le département des Deux-Sèvres, et plus particulièrement dans les zones de bocage de la Gâtine et du Bressuirais.



Carte 18 : répartition du Grand Rhinolophe en Poitou-Charentes en période hivernale et en période d'activité (d'après Prévost et Gailledrat, 2011) – La maille correspondant à la zone d'étude est indiquée en rouge

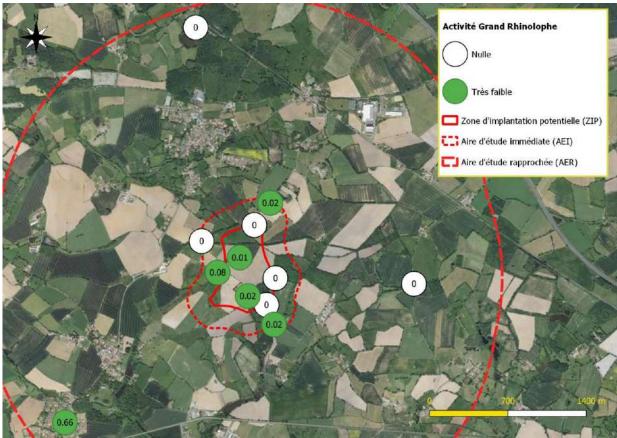
Selon une étude menée récemment dans la région (Leuchtmann & Pons, 2017), la distance moyenne entre les sites de mise bas et d'hibernation serait de 53 km, avec un maximum observé de 121 km. Les premiers résultats de cette étude tendent à indiquer que les individus issus d'une même colonie de reproduction se répartissent en hiver dans des sites d'hibernation parfois très éloignés de la colonie de parturition (**fig. 13**).





Sur le plan écologique, le Grand Rhinolophe apprécie les paysages semi-ouverts, à forte diversité d'habitat. La présence de prairies pâturées lui est favorable, car elles lui procurent une base alimentaire appréciable à partir des bousiers et autres coléoptères coprophages.

Sur le site, seulement 14 contacts ont été comptabilisés pour cette espèce sur l'ensemble du site, avec une répartition très dispersée (carte 19), indiquant plutôt un passage occasionnel d'individu en chasse ou en transit.



Carte 19 : activité du Grand Rhinolophe (moyenne annuelle, en nombre de contacts/h)

La répartition saisonnière des contacts montre un pic d'activité en période estivale, et une présence très ponctuelle sur le reste du cycle annuel (**fig. 14**), saisonnalité qui correspond bien aux données d'échelle régionale sur la répartition de l'espèce (exploitation estivale de la Gâtine).

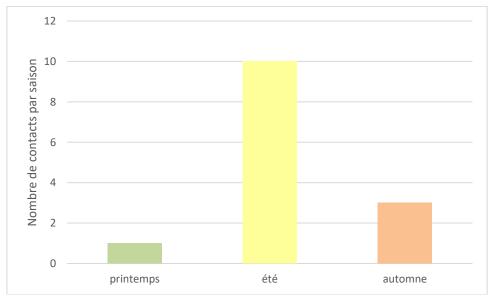


Figure 14 : répartition saisonnière des contacts de Grand Rhinolophe

Conclusion sur le Grand Rhinolophe:

Espèce occasionnelle, de très faible fréquence, à activité éparse au sein de l'aire d'étude, à phénologie surtout estivale.

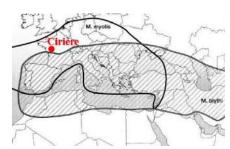
| Nombre total de contacts | % de l'activité globale | Activité qualitative | Saisonnalité | Modalité d'exploitation du site | Enjeu espèce |
|--------------------------|----------------------------|----------------------|--------------|------------------------------------|-----------------|
| 14 | 0.03% | Très faible | 71% en été | Eparse sur le site | Très faible |



Photo 22 : colonie de Grand Rhinolophe dans une cavité charentaise

Le Grand Murin (*Myotis myotis*):

Le Grand Murin est considéré comme une espèce menacée à l'échelle communautaire, avec des populations en forte régression dans la partie nord de l'Europe, mais une situation qui semble plus favorable en France et dans les pays du pourtour méditerranéen. Les causes de régression invoquées sont le dérangement dans les gîtes d'été (éclairage nocturne des grands édifices, traitements des charpentes, limitation de l'accès aux combles...), ou dans les gîtes d'hiver (spéléologie), ainsi que des causes plus générales, non spécifiques au Grand Murin (impacts des pesticides agricoles, altération des zones bocagères, circulation routière...). En Poitou-Charentes, l'espèce est assez bien répartie, avec des effectifs particulièrement abondants en Vienne, qui accueille l'essentiel des populations hivernantes.



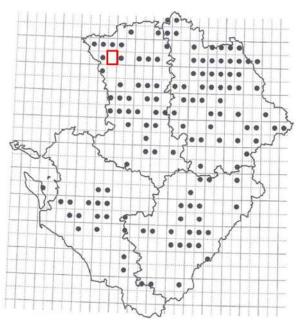
La distinction entre le Grand Murin (*Myotis myotis*) et le Petit Murin (*Myotis blythi*) n'est pas possible sur la base de l'analyse des émissions ultrasonores. Compte tenu de la répartition géographique des deux espèces, les observations réalisées sur le site sont à rapporter plus probablement à l'espèce *Myotis myotis*.

Carte 20 : répartition du Grand et du Petit Murin en Europe (adapté d'après Arthur & Lemaire, 1999)

Les Snats: étude du milieu naturel: état initial, impacts et mesures - Projet éolien des Paqueries (Cirières, 79) - p.63

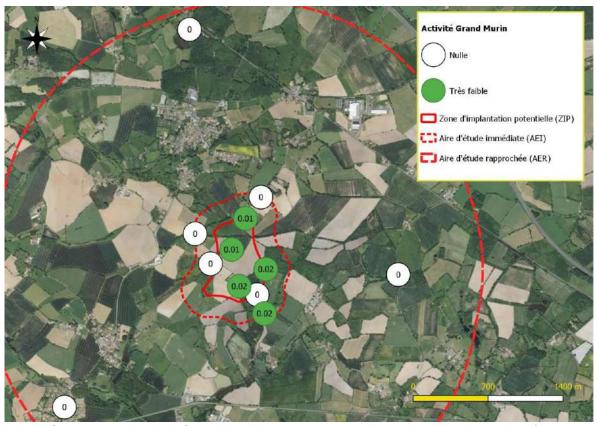






Carte 21 : répartition du Grand Murin en Poitou-Charentes (d'après Prévost & Gailledrat, 2011)

Sur le site, 22 contacts ont été comptabilisés avec, comme pour le Grand Rhinolophe, une activité qui apparaît assez éparse au sein de l'aire immédiate, due probablement à des individus erratiques.



Carte 22 : activité du Grand Murin (moyenne annuelle, en nombre de contacts/h)

Comme précédemment, la répartition saisonnière des contacts montre un léger pic estival (**fig. 15**). Pour cette espèce, les premiers contacts ont été assez tardifs au printemps (25/05), et les derniers contacts assez précoces en automne (21/09).

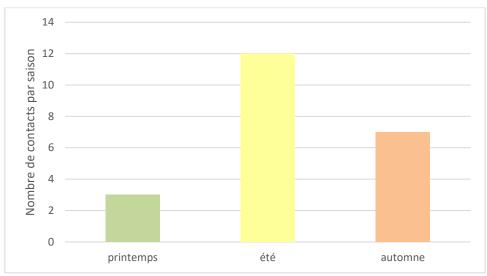


Figure 15 : répartition saisonière des contacts de Grand Murin

Conclusion sur le Grand Murin:

Espèce occasionnelle, de faible fréquence, à optimum estival et à activité éparse au sein de l'aire d'étude, vraisemblablement liée à des individus erratiques.

| Nombre total de contacts | % de l'activité globale | Activité qualitative | Saisonnalité | Modalité d'exploitation du site | Enjeu espèce |
|--------------------------|----------------------------|----------------------|----------------------------------|------------------------------------|-----------------|
| 22 | 0.04% | Très faible | 25/05 au 21/09 (optimum estival) | Eparse sur le site | Très faible |

Le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) :

Comme la Barbastelle, le Murin à oreilles échancrées est une chauve-souris qui était autrefois considérée comme « vulnérable », aussi bien à l'échelle mondiale (WCU, 1996), qu'au niveau national (Maurin & Keith, 1994). Elle a été récemment déclassée de ces deux listes rouges et bénéficie aujourd'hui de la cotation « LC » (préoccupation mineure), ses populations étant considérées en expansion partout.

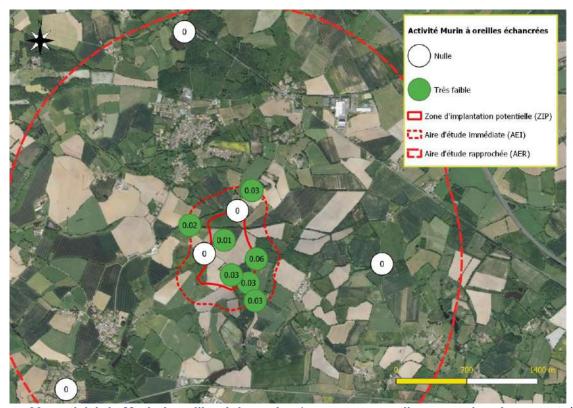




C'est une espèce troglophile, qui apprécie les cavités souterraines où la température n'est pas trop fraîche. En été, elle peut également occuper des combles d'habitations, étables et greniers relativement clairs, parfois aussi des façades de bâtiments et des cavités d'arbres. La connaissance de cette espèce en Poitou-Charentes est encore imparfaite et repose surtout sur les dénombrements hivernaux en cavités, avec environ 3000 individus recensés chaque année, dont la majorité dans le département de la Vienne. En été, la répartition du Murin à oreilles échancrées s'inverse au profit des Deux-Sèvres, où une quinzaine de colonies de reproduction sont connues, pour un total d'environ 2250 individus.

Sur le plan écologique, le Murin à oreilles échancrées apprécie les habitats boisés à semi-ouverts (forêt naturelle, lisières, bocage traditionnel, vergers...). Il se nourrit principalement d'arachnides (araignées et opilions) et de diptères (mouches). Il est considéré comme une espèce largement sédentaire (Dietz *et al.*, 2009), exploitant des territoires de chasse situés dans un rayon d'une dizaine de km autour des gîtes, et effectuant des migrations généralement inférieures à 40 km entre les gîtes d'hiver et les gîtes d'été.

Sur le site, cette espèce a été détectée sur 7 des 12 points d'écoute, avec une répartition légèrement plus marquée dans la partie sud-est, boisée, de l'aire d'étude immédiate (carte 23). La répartition saisonnière des contacts (fig. 17) fait apparaître une phénologie principalement estivale et automnale (aucun contact au printemps).



Carte 23 : activité du Murin à oreilles échancrées (moyenne annuelle, en nombre de contacts/h)

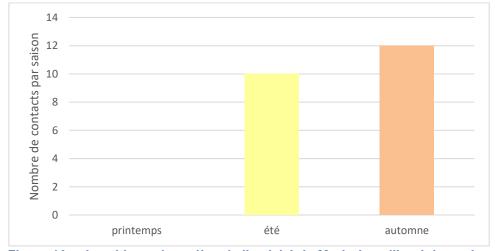


Figure 16 : répartition saisonnière de l'activité du Murin à oreilles échancrées

Conclusion sur le Murin à oreilles échancrées :

Espèce occasionnelle sur le site, à optimum estival, avec une activité de chasse diffuse, mais légèrement plus marquée dans la partie sud-est de l'aire immédiate, au droit des lisières.

| Nombre total de contacts | % de l'activité globale | Activité qualitative | Saisonnalité | Modalité d'exploitation du site | Enjeu espèce |
|--------------------------|----------------------------|----------------------|-----------------|--|-----------------|
| 22 | 0.04% | Très faible | Optimum estival | Eparse mais plus marqués sur les lisières | Très faible |



Photo 25: Murin à oreilles échancrées (photo hors site)

Le Murin de Bechstein (Myotis bechsteinii) :

Cette chauve-souris aux mœurs sylvicoles est assez mal connue en Poitou-Charentes. Elle est régulièrement recensée lors des comptages hivernaux en cavités, mais toujours avec des effectifs très réduits, le maximum régional noté dans un même site étant de 4 individus (Prévost & Gailledrat, 2011). En période estivale, son statut de reproduction reste peu renseigné, les colonies de parturition étant très difficiles à repérer en milieux forestiers. En dehors des contacts physiques avec cette espèce (recensements hivernaux et captures au filet), les données de présence issues des méthodes de détection acoustiques restent peu nombreuses, du fait des difficultés à séparer les cris de cette espèce de ceux d'autres Murin, en particulier de ceux du Murin de Daubenton lorsque celui-ci évolue en milieu très ouvert.

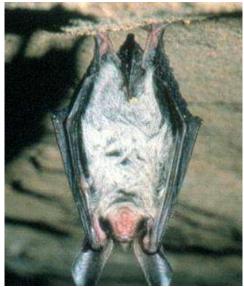
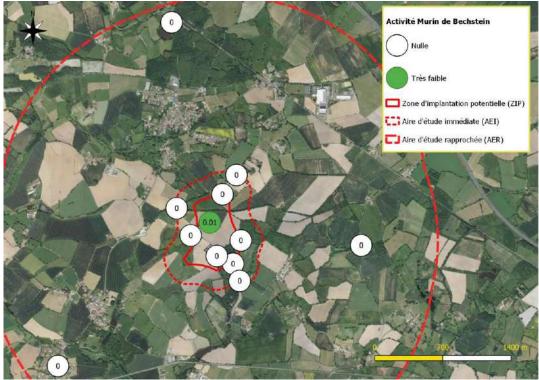


Photo 26 : Murin de Bechstein en hiver (photo hors site)



Carte 24 : répartition du Murin de Bechstein en Poitou-Charentes (d'après Prévost & Gailledrat, 2011)

Sur le site, le Murin de Bechstein n'a pas été noté lors des campagnes périodiques de suivi au sol. Il a uniquement été détecté au niveau du point d'enregistrement en continu (mât), avec un total de 8 contacts, régulièrement répartis entre la mi-avril et la fin du mois de septembre.



Carte 25 : activité du Murin de Bechstein (moyenne annuelle, en nombre de contacts/h)

Conclusion sur le Murin de Bechstein :

Espèce très occasionnelle sur le site, sans saisonnalité marquée.

| Nombre total de contacts | % de l'activité globale | Activité qualitative | Saisonnalité | Modalité d'exploitation du site | Enjeu espèce |
|--------------------------|----------------------------|----------------------|----------------------------------|---|-----------------|
| 8 | <0.01% | Très faible | Répartition saisonnière homogène | Captée ponctuellement au niveau du mât | Très faible |

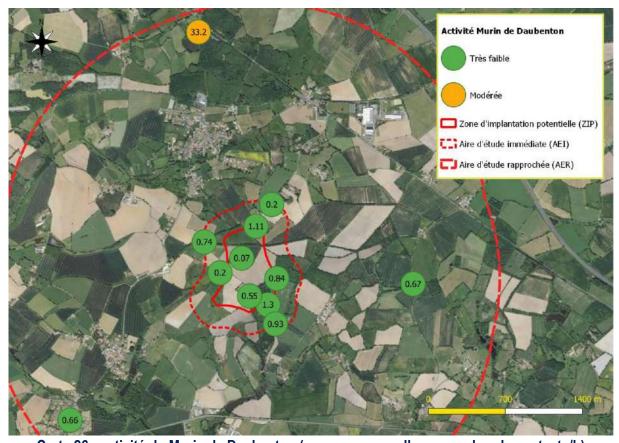
Le Murin de Daubenton (Myotis daubentonii) :

Contrairement aux précédentes espèces, le Murin de Daubenton ne relève pas de l'annexe 2 de la Directive européenne. Sa prise en compte comme espèce d'intérêt patrimonial fort est lié à son reclassement récent sur la liste rouge régionale avec un statut d'espèce « *en danger* ». Cette chauve-souris assez strictement inféodée aux milieux aquatiques a vraisemblablement bénéficié par le passé de l'eutrophisation des rivières, les pullulations de petits diptères (chironomes) lui étant particulièrement favorables. Elle semble avoir subi récemment une chute drastique de ses effectifs, avec une régression du nombre de colonies de parturition estimée à plus de 50%. Cette chute des effectifs se fait ressentir à la fois dans les suivis des ponts occupés en période de reproduction, mais aussi lors des séances de détections acoustiques (Gailledrat & Prévost, 2017). L'une des causes de la limitation des populations pourrait être liée à la disponibilité en gîtes (ponts et ouvrages d'art présentant des anfractuosités favorables assez profondes). Ce facteur à lui seul ne semble cependant pas suffisant pour expliquer la chute récente des colonies de reproduction.



Photo 27 : colonie de Murin de Daubenton sous un pont des Deux-Sèvres (photo hors site)

Sur le site, le Murin de Daubenton présente une activité diffuse sur l'ensemble de l'aire immédiate, mais avec des niveaux très faibles, généralement inférieurs à 1 contact par heure en moyenne. Il est nettement plus abondant au niveau du point d'écoute PE10 qui correspond à un plan d'eau en lisière du bois de Brétignolles, à l'extrémité nord-ouest de l'aire rapprochée (carte 26).



Carte 26 : activité du Murin de Daubenton (moyenne annuelle, en nombre de contacts/h)

En termes de distribution saisonnière, le Murin de Daubenton est présent toute l'année avec une fréquence plus faible au printemps, puis relativement constante à partir de l'été (fig. 17). Il apparaît assez tardivement sur le site (très peu de contacts avant le mois de mai), puis garde une activité très faible mais régulière jusqu'à la fin septembre. La répartition horaire des contacts montre en outre une exploitation du site assez tardive dans la nuit (fig. 18), ce qui tend à renforcer l'image d'une exploitation diffuse de l'aire d'étude.

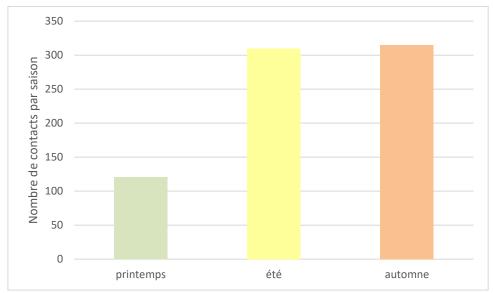


Figure 17 : répartition saisonnière de l'activité du Murin de Daubenton

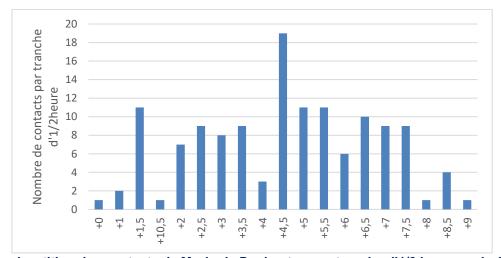


Figure 18 : répartition des contacts de Murin de Daubenton par tranche d'1/2 heure après le coucher du soleil (total des enregistrements du point d'enregistrement continu PE01)

Conclusion sur le Murin de Daubenton :

Espèce régulière mais de faible fréquence, exploitant l'ensemble du périmètre de façon diffuse à l'exception d'un spot de chasse sur un plan d'eau de l'aire rapprochée.

| Nombre total de contacts | % de l'activité globale | Activité qualitative | Saisonnalité | Modalité d'exploitation du site | Enjeu espèce |
|--------------------------|----------------------------|----------------------|---------------------------|---|-----------------|
| 756 | 1.7% | Très faible | Quasi absent au printemps | Diffuse sur l'aire immédiate ; spot périphérique (plan d'eau) | Faible |